

École Saint-André-Apôtre

Entrée progressive à la maternelle 2017-2018



JOUR 1

Lundi, 28 août 2017 de 9 h 15 à 10 h 00

Accueil de l'ensemble des parents et des élèves par la direction et les enseignants à l'entrée principale de l'école, **sur Prieur**.

***À la fin de la période, à 10 h 00, prévoir une rencontre avec la responsable du service de garde**

JOUR 2

Mardi, 29 août 2017 (**cour intérieure**)

Groupe 1 8 h 30 à 9 h 30 Pour tous les enfants, sans les parents

Groupe 2 13 h 15 à 14 h 15 Pour tous les enfants, sans les parents

JOUR 3

Mercredi, 30 août 2017 (**cour intérieure**)

Groupe 1 8 h 30 à 9 h 45 Pour tous les enfants, sans les parents

Groupe 2 13 h 15 à 14 h 30 Pour tous les enfants, sans les parents

Horaire régulier du préscolaire à partir du 21 août 2017

A.M. 8 h 05 à 11 h 20

P.M. 13 h 02 à 14 h 34

À partir du mardi 29 août en après-midi, vous aurez le loisir de récupérer vos enfants dans la cour intérieure ou de les laisser au service de garde pour ceux qui y sont inscrits. Prenez note que le 1^{er} septembre, l'horaire régulier s'appliquera pour tous les élèves de l'école.

IMPORTANT

Nous vous informerons, avant le 7 juillet par courriel, si votre enfant sera dans le groupe 1 ou dans le groupe 2 pour l'entrée progressive. Prière de respecter l'horaire des groupes prédéterminés par l'équipe de Saint-André-Apôtre.

En espérant le tout conforme à vos attentes, je vous souhaite d'excellentes vacances et je vous donne rendez-vous lundi le 28 août 2017.

Martin Sawyer
Directeur